

Séance publique du 18 mai 2001

Délibération n° 2001-0012

commission principale :

objet : **Désignation des représentants au sein du Syndicat mixte d'études pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs**

service : Délégation générale aux affaires générales - Mission d'audit

La Communauté urbaine a, par délibération en date du 29 octobre 1990, adhéré au Syndicat mixte d'études pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs dont le siège social est situé hôtel du département de Saône et Loire à Mâcon.

Ce syndicat mixte a pour objet de :

- réaliser ou faire réaliser les études destinées, sur le cours de la Saône, du Doubs et de leurs affluents, à assurer la protection et la qualité des eaux des rivières, à favoriser le développement des activités économiques, la protection de l'environnement et la mise en valeur du milieu naturel,
- élaborer les modalités de financement des ouvrages à réaliser entre les différents partenaires et proposer aux maîtres d'ouvrage des programmes de travaux coordonnés,
- donner des avis techniques sur des études et des projets d'aménagement envisagés par d'autres maîtres d'ouvrage.

Son comité syndical est composé de délégués désignés par les collectivités membres dont notamment : un délégué titulaire et un suppléant par ville, district ou communauté urbaine de plus de 25 000 habitants.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner en son sein les deux représentants de la Communauté urbaine (un titulaire et un suppléant) au comité du Syndicat mixte d'études pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 29 octobre 1990 ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne en tant que représentants de la Communauté urbaine au sein du comité du Syndicat mixte d'études pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs :

titulaire :

- monsieur Reppelin Michel,

suppléant :

- monsieur Colin Jean-Paul.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,